

à la CAPA promotion d'échelon du 14 mars 2019

Malgré les mobilisations importantes que connaît le pays, le gouvernement s'enferme dans la mise en œuvre d'une politique néolibérale d'une grande violence. Les services publics et leurs agents sont attaqués de toute part : suppressions de postes et fermetures de services, gel de la valeur du point d'indice, jour de carence, hausse de la CSG, ...

Après le statut des cheminots, celui de la Fonction publique est la nouvelle cible. Ainsi, le projet de loi qui doit être présenté au conseil des ministres à la fin du mois s'attaque aux fondements du statut qui garantissent une Fonction publique au service de l'intérêt général et non d'intérêts particuliers. En cela, il représente une attaque contre la démocratie et la République. En démantelant les organismes consultatifs et en mettant en cause les mandats des personnels, en projetant un recours encore plus massif aux contractuels, y compris pour les emplois de directeurs d'établissements publics, en accentuant fortement les éléments individuels de rémunération, ce projet porte atteinte à l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis des pressions politiques ou partisans.

Au-delà, en créant un arsenal de dispositions, notamment organisant la mobilité forcée, pour accompagner de nouvelles et massives suppressions d'emplois et favoriser l'abandon ou la privatisation de missions publiques, ce texte est également porteur de reculs très graves pour l'ensemble de la population. Il accroîtra les inégalités.

Dans l'Éducation nationale, les différentes réformes en cours vont dans le même sens.

Les réformes du bac, du lycée, de la voie professionnelle et de Parcoursup sont d'une extrême cohérence : organiser le tri social, créer un système éducatif favorable aux plus initiés qui pourront alors « choisir » les meilleurs parcours et donc obtenir les « meilleures » poursuites d'études. La réforme de la voie professionnelle vise clairement à envoyer en priorité les élèves issus des milieux modestes vers l'apprentissage et à freiner leurs ambitions.

Le projet de loi Blanquer adopté par l'Assemblée nationale est désormais entre les mains du Sénat. Le choix de la procédure accélérée est symptomatique de la méthode de ce gouvernement : réduire le temps du débat et éteindre toute contestation.

Élaboré sans concertation, ce projet fourre-tout est un mélange d'idées réactionnaires, démagogiques et dangereuses pour le système éducatif. L'article 1^{er} à lui seul est inacceptable puisqu'il vise à réduire la liberté d'expression des personnels en dehors de leur temps de service. Il représente une atteinte à leur citoyenneté.

Pour s'opposer à ces réformes et obtenir les moyens nécessaires pour le système éducatif, le SNUEP avec la FSU et trois autres fédérations syndicales appelle les personnels de l'Éducation nationale à se joindre à la journée d'action du 19 mars, à se mettre en grève et à participer aux manifestations organisées ce jour-là.

Pour finir, nous reprendrons les termes de l'appel des 8 organisations syndicales de la Fonction publique à l'adresse du Premier ministre pour l'amélioration de nos salaires ; avant de rappeler les mandats que nous portons.

Monsieur le Premier ministre, il est urgent, juste et possible, de revaloriser les salaires des plus de 5 millions d'agent-es de la Fonction publique qui, au quotidien, travaillent au service de l'intérêt général et font vivre des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire.

Pour cela, nous exigeons :

- des mesures générales et immédiates qui passent par la revalorisation du point d'indice et l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour toutes et tous,
- des mesures indiciaires sur le moyen et long terme comme l'intégration de l'indemnitaire dans l'indiciaire afin que cela soit pris compte dans le calcul du niveau des retraites,
- des mesures pour améliorer les déroulements de carrières, harmoniser encore davantage les grilles de rémunérations et mieux reconnaître les qualifications.

Nous appelons tou.te.s les agent.e.s à signer cet appel.

Le SNUEP-FSU revendique la fin de toute politique de gel de la valeur du point d'indice.

Le SNUEP-FSU exige des négociations salariales annuelles.

Le SNUEP-FSU est porteur de propositions de revalorisation de l'ensemble de la carrière des personnels.

Une véritable revalorisation doit passer par la suppression de la HC et de la nouvelle classe exceptionnelle, accompagnée de la remise à plat des grilles de rémunérations et des rythmes d'avancement pour arriver à :

- une entrée dans le métier à l'indice 540 INM ;
- la création de 2 échelons supplémentaires ;
- la refonte des grilles indiciaires en une échelle unique sur 13 échelons à l'indice terminal 1063 INM ;
- un rythme d'avancement rapide en début de carrière et identique pour toutes et tous : le 7ème échelon en 9 ans à l'indice 800 INM ;
- l'abandon de la première heure supplémentaire obligatoire ainsi que toutes les autres heures supplémentaires dans un souci de partage du travail et pour préserver la qualité de l'enseignement ;
- l'intégration de toutes les indemnités dans le traitement indiciaire.